

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	75 (2000)
Artikel:	La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.) : texte
Autor:	Steiner, Lucie / Menna, François / Brunetti, Caroline
Kapitel:	III: Les découvertes de la rue des Philosophes
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835827

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. LES DÉCOUVERTES DE LA RUE DES PHILOSOPHES



Fig. 22. Vue aérienne de la rue des Philosophes, avec les trois parcelles fouillées, sans construction ou en cours de travaux: de gauche à droite, rue des Philosophes 21, 13 et 7.

Présentation des vestiges

Situation

La nécropole du Pré de la Cure se trouve environ 150 m à l'est du *castrum* (fig. 15 et 28). Elle s'est développée de part et d'autre d'une voie, vraisemblablement l'une des rues principales du *vicus* gallo-romain, qui semble avoir été utilisée encore durant la période d'occupation de la forteresse¹. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'elle soit en relation avec la route conduisant à la porte orientale du rempart, bien qu'il n'en existe pour l'instant aucune preuve formelle.

Chacun des trois secteurs fouillés de la nécropole est établi sur des vestiges plus anciens, qui correspondent, d'une part, à des systèmes défensifs d'époque celtique, et, d'autre part, aux ruines d'un quartier du *vicus* gallo-romain. Au sud de la voie romaine, dans le secteur des Philosophes 13 (fig. 23), un tronçon du rempart celtique à poteaux verticaux ainsi qu'une partie des fossés et des palissades situés à l'avant ont pu être fouillés². Des constructions gallo-romaines en terre et en bois ainsi que des murs maçonnés ont également été mis au jour³. On relève notamment la présence d'une cave dont le comblement a livré un abondant mobilier céramique. L'analyse de ce matériel, effectuée par Marc-André Haldimann (cf. Annexe 1), fournit un *terminus post quem* pour l'abandon du *vicus*, que l'on peut situer dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C.

Les interventions effectuées dans le secteur des Philosophes 7 (fig. 24), au nord de la voie romaine, ont permis d'observer un nouveau tronçon des fossés celtiques. Une construction semi-enterrée de la fin de La Tène finale et deux puits gallo-romains (St 137 et St 148) ont également été découverts. Le mobilier céramique provenant du comblement des puits permet de confirmer la datation fournie par le matériel de la cave pour la période d'abandon du *vicus* (cf. Annexe 1).

Enfin, dans la partie sud du secteur des Philosophes 21 (fig. 25), l'angle sud-est et le tronçon sud du rempart celtique ont été entièrement dégagés. Ces vestiges n'ont pas été recouverts par les sépultures, qui sont installées plus au nord. Il n'est pas impossible que l'absence de tombes dans la partie sud reflète une limite de la nécropole à cet endroit (cf. p.58).

Les sépultures recouvrent en revanche un bâtiment maçonné établi au NW de la zone fouillée. Des trous de poteaux et des fosses ont d'autre part été repérés sous les tombes installées au NE de ce secteur.

Stratigraphie

La plupart des tombes sont creusées dans une couche de limon gris-brun apparaissant sous l'humus et que l'on repère sur l'ensemble du site (fig. 26, 11). Les fosses ont un remplissage de composition identique à cette couche: leurs limites n'étaient donc généralement pas visibles. Certaines des tombes les plus profondes atteignent cependant les niveaux ou les structures des occupations antérieures (fig. 26, 10), ou, dans certaines zones comme les Philosophes 21, les sables et graviers naturels correspondant au sommet du cordon littoral. Dans ces deux types de couches, les limites des fosses sont généralement bien visibles. On observe quelques cas où les sépultures s'alignent sur des murs antérieurs (T17 le long de M1 p. ex.), mais il est beaucoup plus fréquent que même les tombes les plus anciennes ne respectent pas l'emplacement des vestiges antérieurs (T284 aux Philosophes 21, etc.). Ceux-ci ne devaient donc plus être visibles au moment de l'installation de la nécropole. (Cf. Annexe 2)

Le sommet conservé des tombes se trouvait à peu de profondeur par rapport au niveau actuel du terrain. L'arasement de la surface, dû à des constructions récentes (fig. 27), empêche de restituer le niveau de circulation correspondant à l'utilisation de la nécropole. Excepté quelques vestiges de marquages (dont l'interprétation est d'ailleurs incertaine, cf. pp. 65-66), il n'a donc pas été possible de repérer des traces d'aménagements en surface tels que palissades, fossés, chemins, etc. L'organisation interne de la nécropole ne peut donc être esquissée qu'à partir de la répartition des tombes.

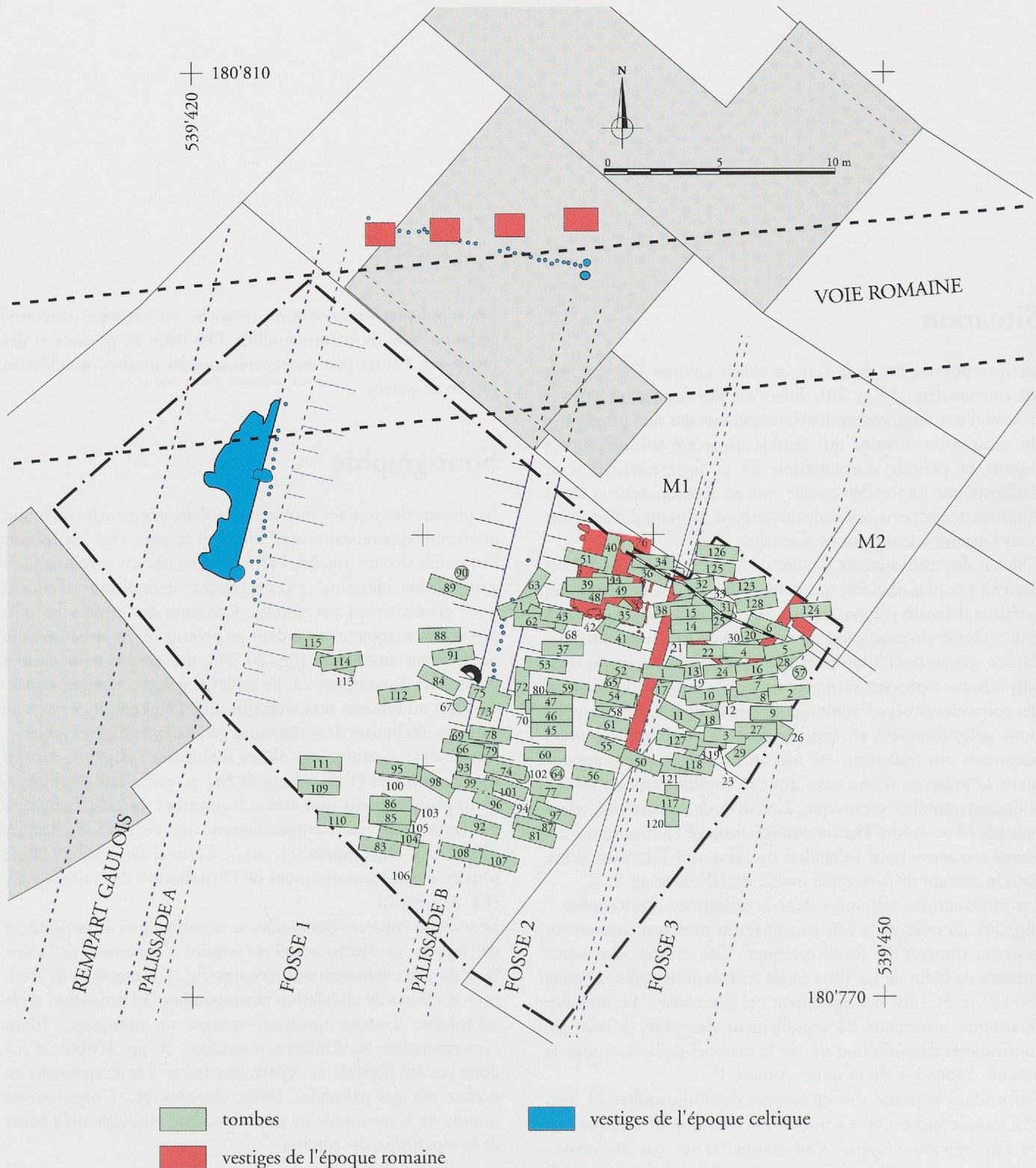


Fig. 23. Plan schématique des vestiges découverts aux Philosophes 13. Ech. 1:250.

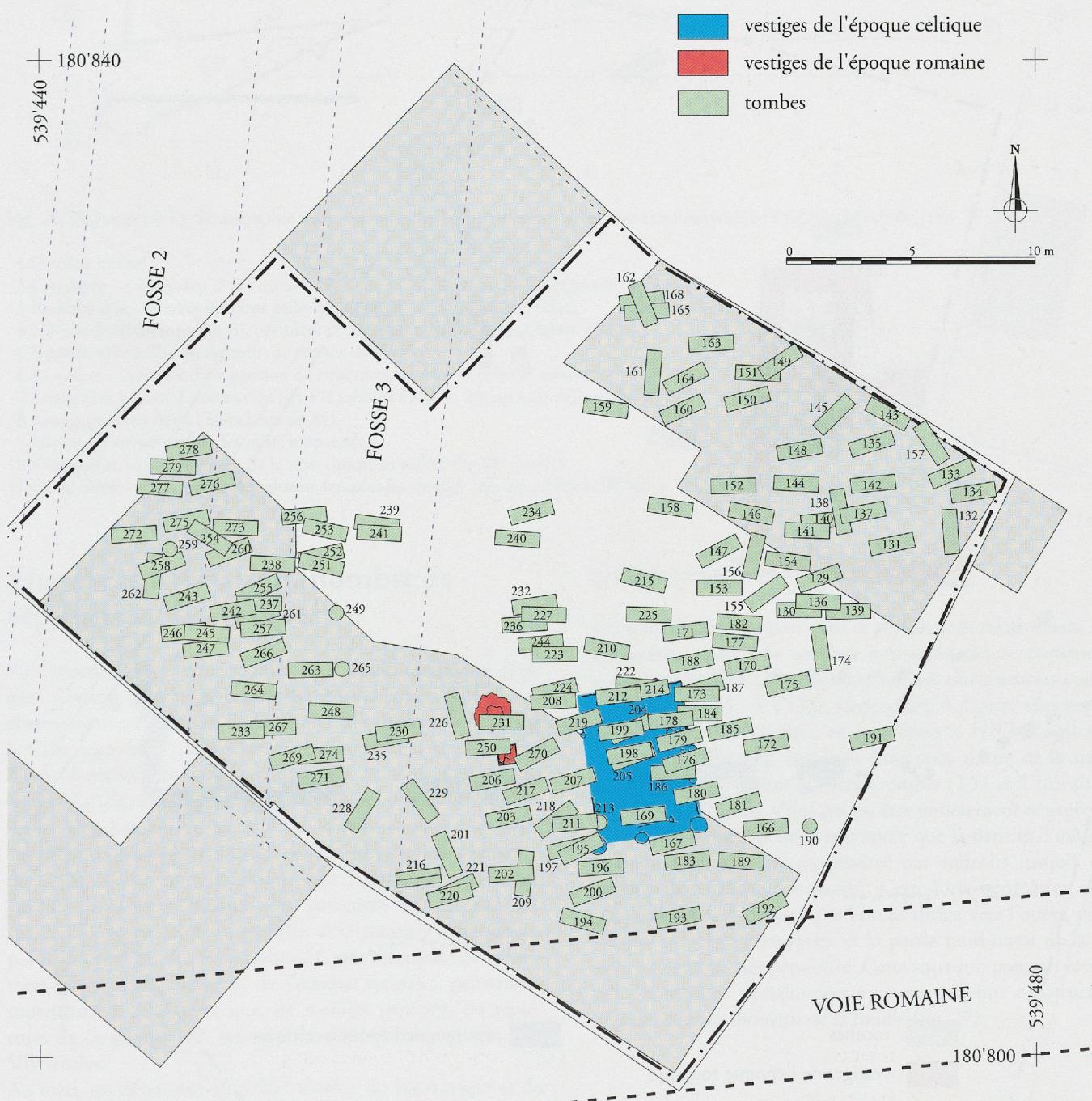


Fig. 24. Plan schématique des vestiges découverts aux Philosophes 7. Ech. 1:250.

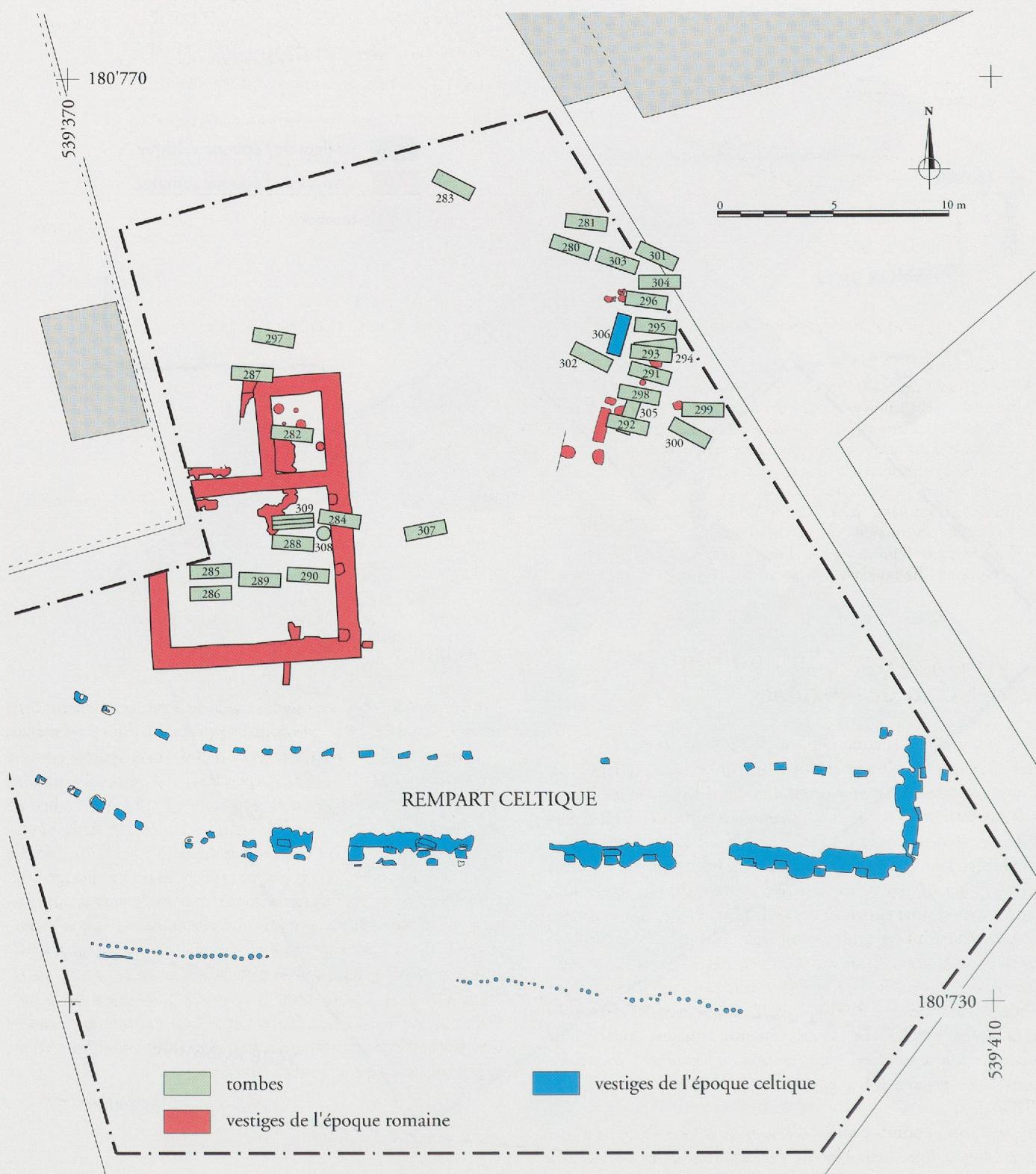


Fig. 25. Plan schématique des vestiges découverts aux Philosophes 21. Ech. 1:250.

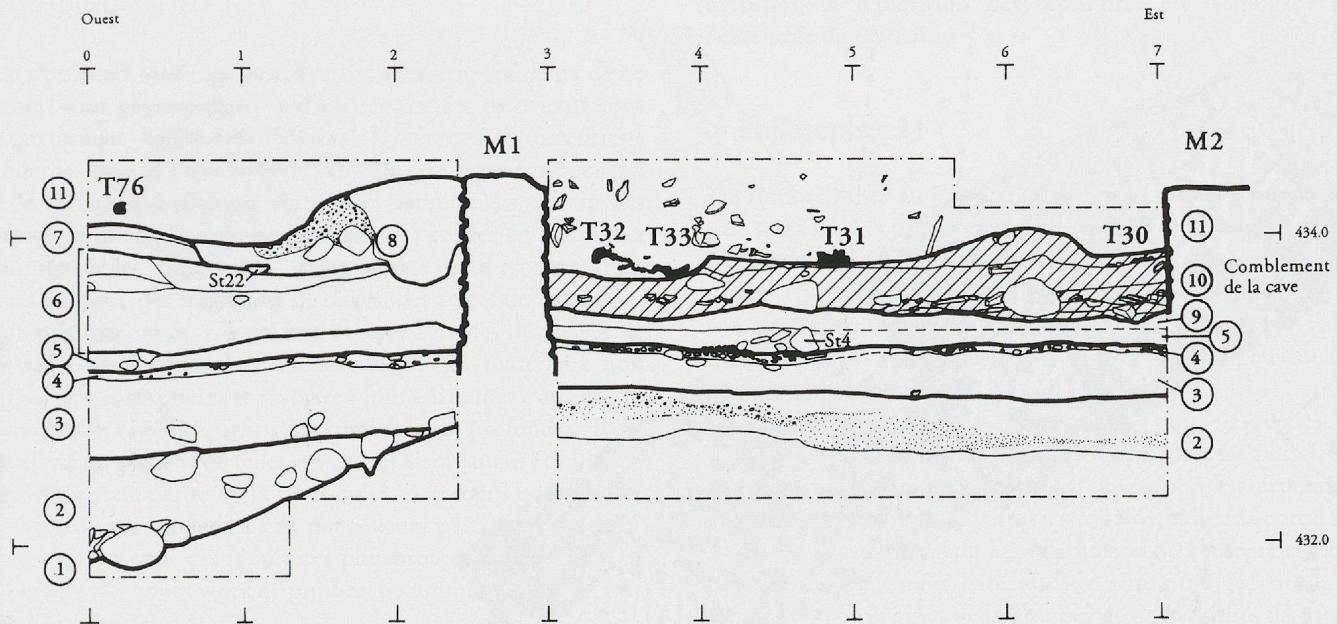


Fig. 26. Philosophes 13. Stratigraphie ouest-est, vue nord, entre les murs de la cave et à l'ouest de M1 (cf. fig. 23). Ech. 1:50.

- 1 Cordon littoral
- 2 Comblement des fossés 2 (à l'ouest de M1) et 3 (?) (50/30 av. J.-C.-augustéen moyen)
- 3 Remblai d'installation du *vicus* gallo-romain (fin Auguste-début Tibère)
- 4 Niveau de circulation (St 6), première occupation gallo-romaine (début Tibère)
- 5 Remblai d'installation du solin de pierres sèches St 4
- 6 Remblais et niveaux d'occupation de structures en terre et bois (2^e quart-milieu I^{er} s.)
- 7 Remblai et niveau d'occupation liés à la sablière basse St 22 (après le milieu du I^{er} s.)
- 8 Aménagements liés à l'étanchéité de M1
- 9 Niveau de construction des murs maçonnés
- 10 Occupation et comblement de la cave (jusqu'au milieu du III^e s. env.)
- 11 Démolition - niveau dans lequel sont creusées les tombes (dès env. 2^e tiers IV^e s.)

Etat de conservation, nombre et répartition des tombes

Sur l'ensemble de la zone fouillée, 302 sépultures ont été dégagées. Comme nous le verrons au cours des chapitres qui suivent, elles permettent de situer l'utilisation de la nécropole du Pré de la Cure entre le IV^e et le VII^e siècle. Cependant, une sépulture d'enfant découverte dans le groupe NE du secteur des Philosophes 21 (fig. 25), T306, a livré un mobilier daté de La Tène finale. D'autres objets, récoltés lors d'interventions anciennes, confirment qu'une partie du Pré de la Cure était utilisée comme zone funéraire à l'époque celtique déjà. L'étude de ces vestiges, confiée à Gilbert Kaenel, est présentée en annexe (cf. Annexe 4). La datation du mobilier et la position d'une bonne partie des tombes des Philosophes 21, qui recoupent des structures de La Tène finale ou de l'époque romaine, permettent cependant de considérer que, de manière générale, les sépultures de ce groupe NE appartiennent à la nécropole des IV^e-VII^e siècles.

Au total, on dénombre ainsi 301 tombes du Bas-Empire et du haut Moyen Age. Leur état de conservation et la densité des inhumations varient passablement d'un secteur à l'autre. Ces derniers seront donc présentés séparément.

a) Philosophes 13

Les tombes mises au jour dans ce secteur sont relativement bien conservées, malgré le nombre important des recoulements. Lors de la fouille, 128 structures ont été documentées comme des sépultures (T1 à T128). Cependant, 5 d'entre elles ne sont en réalité pas des tombes, ce qui réduit à 123 le nombre de sépultures réellement installées dans cette partie de la nécropole⁴. Signalons encore que deux tombes (T57 et T76), situées en limite de fouilles, n'ont pas pu être entièrement dégagées. C'est dans ce secteur de la nécropole que la densité d'inhumation est la plus forte: on observe par endroits jusqu'à cinq niveaux de tombes superposées⁵. Cette forte occupation diminue cependant à mesure que l'on se dirige vers l'ouest, où les tombes sont très perturbées, et la partie nord-ouest de la parcelle n'a livré aucune sépulture. Cette situation pourrait résulter des destructions occasionnées par une ancienne construction, déjà détruite au moment de la fouille (fig. 27).

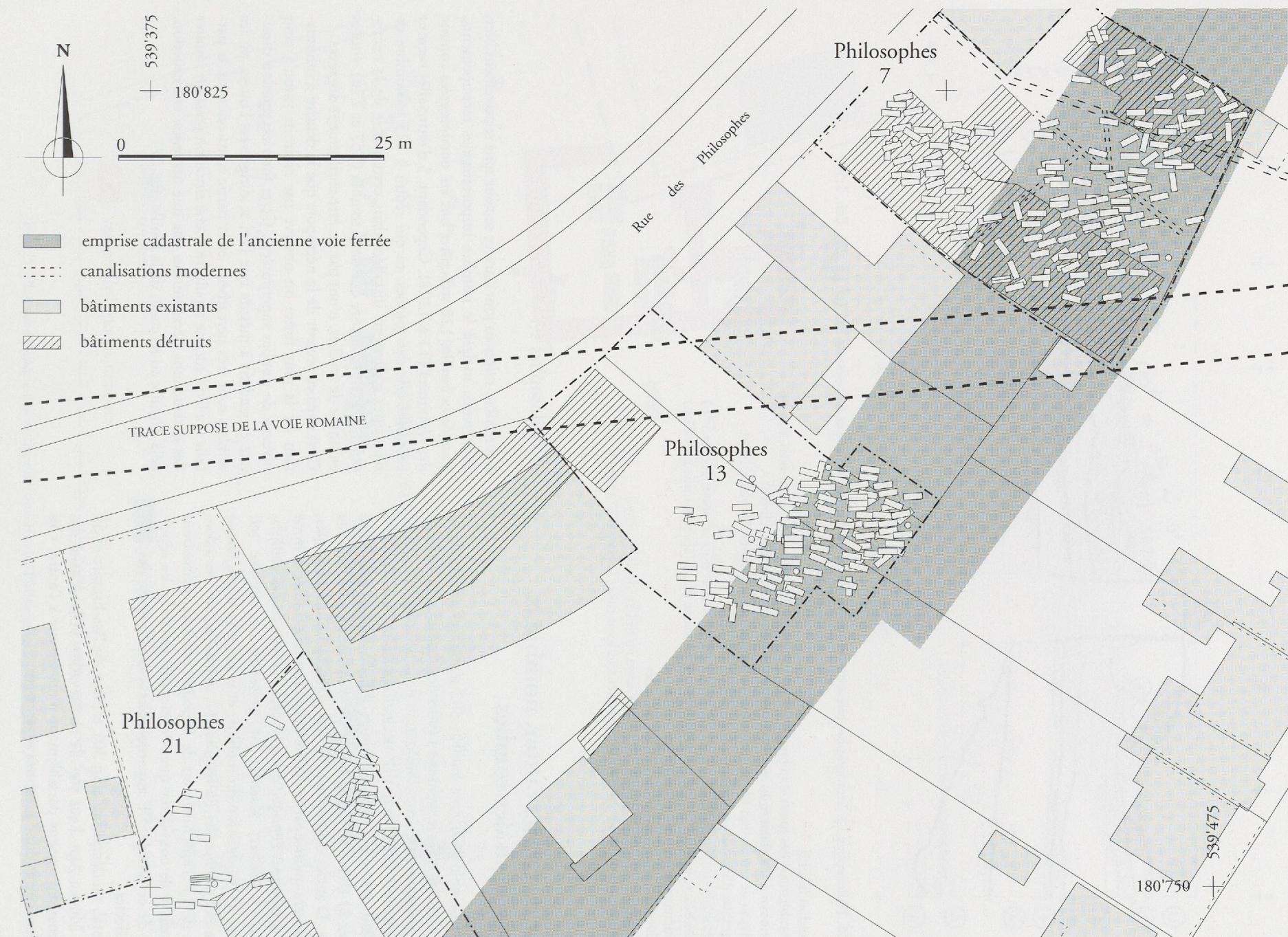


Fig. 27. Plan schématique des tombes des trois secteurs fouillés, avec emprises des interventions modernes connues. Ech. 1:500.

b) Philosophes 7

Les sépultures mises au jour dans les niveaux supérieurs de ce secteur sont généralement mal conservées: les ossements sont fréquemment brisés ou déplacés. Différentes interventions modernes (fig. 27) ont en effet provoqué un arasement général de la surface qui pourrait aussi avoir causé la disparition des tombes les plus récentes, notamment des coffres en matériaux non périsables. Cependant, aucun vestige de ce type de structures, tels que des fragments de dalles, des restes de murets ou de fonds maçonnés, n'a pu être observé lors des décapages de surface. Aux Philosophes 13, les tombes en matériaux non périsables sont pourtant installées immédiatement au-dessus, et recouvert même parfois les tombes plus profondes. Il ne semble donc pas que de telles sépultures aient jamais été aménagées dans cette partie de la nécropole⁶. A certains endroits, les aménagements modernes ont par ailleurs partiellement, voire totalement détruit des sépultures plus profondes, laissant ainsi apparaître des zones vides de tombes, notamment dans la partie nord de ce secteur.

En tout 151 structures ont été documentées comme des sépultures (T129 à T279). Deux d'entre elles se rattachent cependant à d'autres tombes, ce qui réduit à 149 le nombre de sépultures réellement installées dans ce secteur⁷. La densité d'inhumation est nettement moins forte qu'aux Philosophes 13: on n'observe que trois niveaux de recoulements au maximum, ainsi qu'un plus grand nombre de sépultures isolées⁸. Excepté les zones dans lesquelles les tombes ont été entièrement

détruites, la répartition des sépultures est homogène sur l'ensemble du secteur.

c) Philosophes 21

Les tombes mises au jour dans cette parcelle sont pour la plupart assez bien conservées. Lors de la fouille, 32 sépultures ont été dénombrées (T280 à T311). Il faut soustraire à ce chiffre la tombe T306, d'époque celtique (cf. p. 55). Deux autres numéros, attribués à l'origine aux individus de la tombe triple T309, ont d'autre part été supprimés⁹. Ainsi, 29 tombes peuvent être retenues pour notre étude.

La densité générale des inhumations, pour lesquelles on n'observe que deux niveaux de recoulements, est plus faible que dans les autres secteurs¹⁰. La répartition est cependant inégale sur l'ensemble de la surface fouillée. Toute la partie sud de ce secteur, à partir de l'emplacement du rempart celtique (fig. 25), n'a en effet livré aucune sépulture. Au nord, les tombes s'organisent en deux groupes distincts, situés de part et d'autre d'une zone libre de tombes. L'absence de sépultures à cet endroit permet-elle de supposer l'existence d'un bâtiment lors de l'utilisation de ce secteur de la nécropole? Aucune trace d'une telle construction n'a malheureusement pu être observée¹¹. D'autres éléments, révélés tant par l'analyse archéologique que par l'étude anthropologique, font de ce secteur une zone particulière, en périphérie de la nécropole (cf. ci-dessous, p. 313).

NOTES

1. Curdy *et al.* 1984, p. 132-133; Curdy/Kaenel/Rossi 1992, fig. 4, p. 289.

2. Curdy/Kaenel/Rossi 1992; Brunetti 1996, p. 11-63. Grâce aux pieux mis au jour dans les secteurs des Philosophes 21 et 27, la construction du rempart a pu être datée des environs de 80 av. J.-C.: Orcel/Orcel/Tercier 1992. Cf. p. 16, note 6.

3. Brunetti 1996, pp. 90-111.

4. Deux sépultures ont été fouillées lors de deux interventions successives, et portent deux numéros: T50=T116; T23=T122. T64 ne comprend en fait qu'un crâne isolé, et T90 qu'un fémur vraisemblablement plus en place. Les vestiges d'une chape de mortier documentés sous T102 ne représentent probablement pas une tombe. On dénombre ainsi 50 sépultures de type indéterminé, 36 coffrages non cloués, 24 coffrages en matériaux non périsables, 10 cercueils cloués, 2 coffres de tuiles et 1 inhumation en pleine terre.

5. La densité atteint 0,45 tombe par m².

6. L'absence de mobilier caractéristique de la phase C dans ce secteur tend à confirmer qu'il a été utilisé moins longtemps que celui des Philosophes 13: cf. ci-dessous, p. 319.

7. RT 213 correspond en fait à la réduction de T211; T268 représente l'extrémité est de T233. Trois autres structures (RT 190, RT 249 et RT 265), bien qu'ayant livré des ossements humains appartenant à plusieurs individus, ne présentaient aucun élément en place; nous avons néanmoins compté une tombe pour chacune de ces structures. On dénombre ainsi en tout 86 sépultures de type indéterminé, 37 coffrages non cloués, 25 cercueils cloués et un coffre de tuiles.

8. Elle atteint 0,25 tombe par m².

9. Lors de la fouille, chacun des squelettes de la tombe triple T309 avait reçu un numéro (T309, T310 et T311). Comme il s'agit en réalité d'une inhumation simultanée, nous avons conservé un seul numéro de structure (T309) et désignons les individus par des lettres (A, B et C). On dénombre ainsi dans ce secteur 11 sépultures de type indéterminé, 9 coffrages non cloués et 9 inhumations en pleine terre.

10. Elle atteint 0,1 tombe par m².

11. La surface située entre les deux groupes de tombes n'a pas pu être fouillée de manière exhaustive. Des tranchées effectuées tous les mètres, transversalement à l'axe des tombes, ont cependant permis d'assurer qu'aucune tombe d'adulte est-ouest ou ouest-est ne se trouvait à cet endroit.

Les limites de la nécropole

Le caractère partiel des différentes interventions archéologiques, additionné aux nombreuses perturbations modernes, n'a pas permis d'établir avec précision l'extension maximale de la nécropole. De plus, en raison de l'arasement général du site, aucune structure susceptible d'avoir constitué une limite (fossé, palissade, etc.) n'a pu être observée. La répartition, les différences de densité des sépultures et la topographie constituent les principaux indices pour tenter de restituer l'étendue de la nécropole (fig. 28).

L'extension vers l'est et le nord de la partie du cimetière située au nord de la voie romaine (*Philosophes 7*) est inconnue. Toutefois, celui-ci ne semble pas avoir atteint le lit actuel du Buron¹. Du côté ouest, il s'étendait au moins jusqu'aux *Philosophes 11*² mais pas jusqu'aux *Philosophes 18*, où aucune sépulture n'a été observée³. Au sud, les tombes bordaient probablement la voie romaine.

Les limites du groupe de sépultures situé au sud de la voie ne sont guère mieux connues. L'extrémité ouest doit se situer entre la parcelle des *Philosophes 21*, où la densité des tombes est relativement faible, et celle des *Philosophes 29*, qui ne contenait pas de sépulture, soit à une distance d'environ 130-150 m de la Porte de l'Est du *castrum*. La limite orientale est inconnue, mais se situe certainement avant le lit actuel du Buron. La voie romaine devait constituer la limite nord de cette partie de la nécropole. Quant à la limite sud, elle pourrait se situer au centre de la parcelle des *Philosophes 21* et à l'extrémité sud de celle des *Philosophes 13*. Elle correspondrait grossso modo à la position du cordon littoral III (fig. 4), au-delà duquel se trouvaient les anciens marais de la plaine de l'Orbe⁴.

En résumé, la nécropole s'est développée de part et d'autre de la voie romaine, à une distance minimale de 130-150 m de la porte de l'Est. Son extension en direction du nord, de l'est et du sud n'est pas précisément connue, mais devait être liée à la morphologie du cordon littoral III.

NOTES

1. Kasser 1959, p. 91-97. Alors que L. Rochat se fait fort de mentionner la découverte de sépultures lors de l'établissement de la voie ferrée en 1854 (Rochat 1862), il reste muet à propos du creusement du nouveau lit du Buron deux ans plus tard. Étant donné sa sagacité et l'ampleur des travaux effectués, nous en déduisons l'absence de vestige. Ceci est indirectement corroboré par la position du cordon littoral III, distant d'une cinquantaine de mètres plus au nord-ouest.

2. Curdy *et al.* 1984, p. 132. L'auteur ne mentionne aucune sépulture, mais des ossements humains épars ont été mis au jour.

3. Sitterding 1965, pp. 100-111, fig. 2.

4 Curdy/Kaenel/Rossi 1992, pp. 285-289, fig. 2. Cf. pp. 16-17, fig. 4.

III. LES DÉCOUVERTES DE LA RUE DES PHILOSOPHES

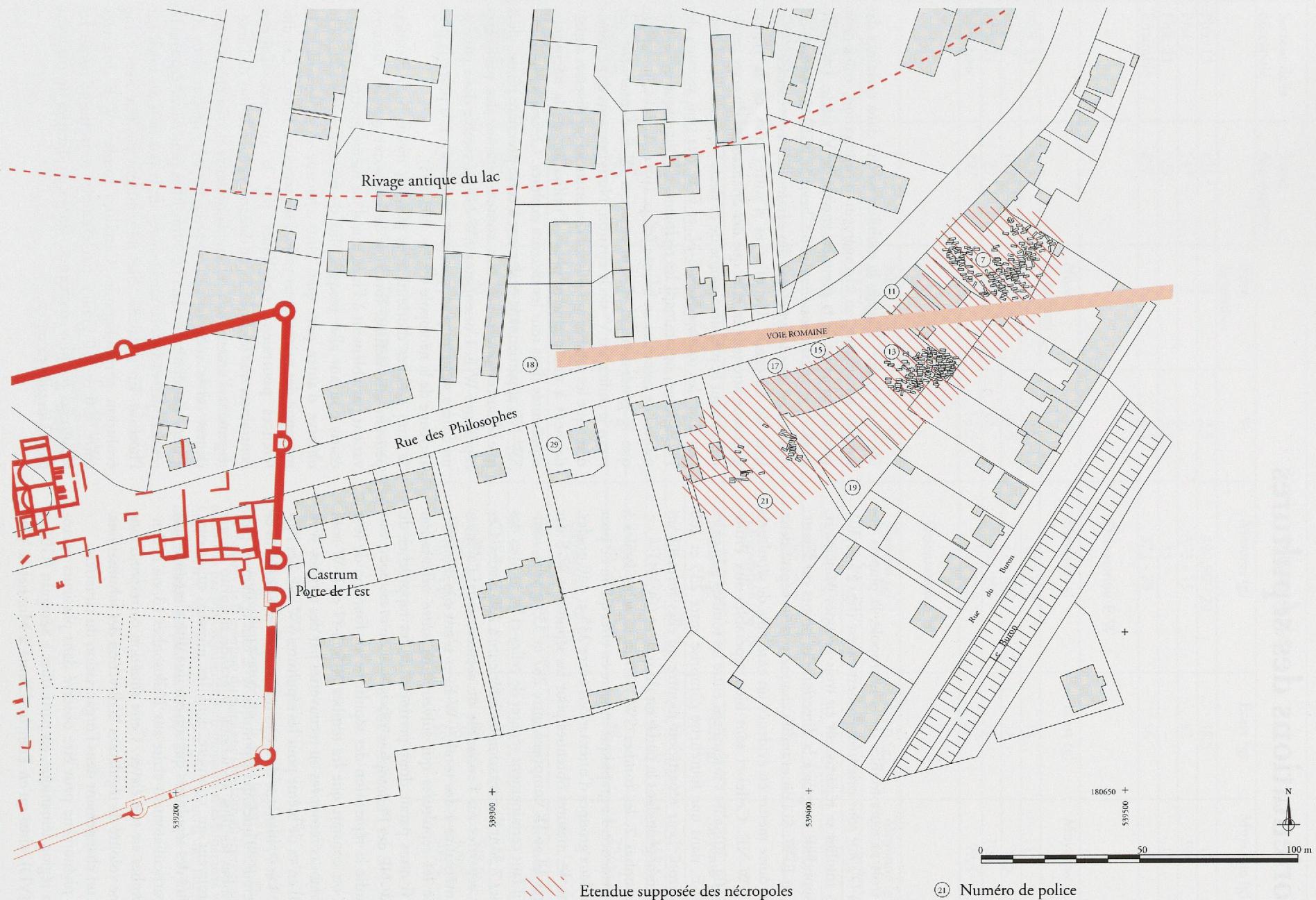


Fig. 28. Situation et extension supposée de la nécropole du Pré de la Cure. Les numéros de rue renvoient aux différentes interventions dans la rue des Philosophes.

Les orientations des sépultures

Dans les trois secteurs fouillés de la nécropole, la plupart des sépultures (71%)¹ sont orientées d'ouest en est (fig. 29 et 30). Les autres tombes se répartissent en trois groupes principaux, qui correspondent en gros à la direction des points cardinaux: N-S, S-N et E-W. Si l'on examine chaque secteur séparément, on peut en outre mettre en évidence un ensemble de sépultures orientées SW-NE. Celles-ci sont bien repérables aux Philosophes 13 (fig. 30): elles s'intercalent entre les tombes S-N et les tombes W-E, dans une fourchette comprise entre 235 et 280 grades environ. Leur répartition montre qu'elles forment un ensemble homogène dans la partie est du secteur (fig. 31).

Aux Philosophes 7, les tombes SW-NE sont moins faciles à mettre en évidence. Le graphique montre en effet qu'on ne peut distinguer deux groupes d'orientations entre 235 et 340 grades. Cependant, les mesures obtenues pour les sépultures W-E des Philosophes 13 et 21, comprises entre 287 et 339 grades, indiquent qu'il faut certainement séparer de celles-ci les tombes des Philosophes 7 dont l'orientation est inférieure à 280 grades. Ces dernières, réparties sur l'ensemble du secteur, sont d'ailleurs souvent antérieures à des tombes W-E, et n'ont pas d'interférence avec les sépultures qui suivent une autre orientation (fig. 31). Il nous paraît donc pertinent de les rapprocher du groupe SW-NE des Philosophes 13.

Si l'on étudie la répartition des sépultures en fonction de leur direction, on constate que les tombes N-S, S-N et E-W sont presque toujours recoupées ou recouvertes par des tombes W-E (fig. 31). Il en va de même pour les sépultures SW-NE des Philosophes 13 et 7, bien que de façon moins systématique dans ce dernier secteur. Si quelques sépultures W-E font également partie des tombes les plus anciennes, la grande majorité d'entre elles se trouvent au contraire dans les niveaux supérieurs. L'antériorité des sépultures qui suivent une direction autre que W-E est particulièrement claire aux Philosophes 13, où la densité des tombes est très élevée. Cette situation correspond sans doute à une volonté de régulariser la direction des inhumations, qui révèle un changement dans l'organisation du cimetière.

Le même phénomène peut être observé dans plusieurs nécropoles de la région lémanique, en particulier à Sézegnin (GE) et Genolier (VD), ainsi qu'en Franche-Comté à Monnet-la-Ville

(dépt. du Jura)². D'après le mobilier récolté dans certaines des tombes antérieures au changement d'orientation, celui-ci se produit au cours de la première moitié du V^e siècle. Les monnaies découvertes notamment à Chevrens (GE) et Monnet-la-Ville, ainsi que la typologie des céramiques à revêtement argileux de Sézegnin, Genolier et d'autres sites de la région genevoise attestent en effet que des orientations diverses persistent durant la première moitié de ce siècle³. Le mobilier découvert dans les tombes N-S, S-N, et E-W des trois secteurs des Philosophes, notamment les récipients en céramique et les garnitures de ceintures en bronze (cf. p. 105 et 137-143), indique que la généralisation de l'orientation W-E n'intervient pas avant le milieu du V^e siècle environ. Nous pouvons donc considérer que les tombes qui suivent des orientations diverses appartiennent à une première phase d'utilisation de la nécropole, représentée dans tous les secteurs explorés. Certaines sépultures SW-NE appartiennent également à cette première phase, alors que d'autres pourraient être contemporaines des premières sépultures W-E. L'orientation SW-NE ne semble donc pas être un critère suffisant pour attribuer une tombe à la phase la plus ancienne de la nécropole (cf. pp. 203-205).

Si cinq groupes d'orientations plus ou moins bien distincts peuvent être définis, force est de constater que les mesures varient passablement à l'intérieur d'un même groupe, avec des écarts pouvant aller jusqu'à plus de 60 grades (fig. 29). On observe d'autre part que, pour chacune des directions, la moyenne des orientations varie d'un secteur à l'autre. Ces différences pourraient s'expliquer par la présence d'autres contraintes que le choix d'une direction générale lors de l'aménagement d'une tombe, comme la présence de structures antérieures ou la volonté de respecter ou de s'insérer dans un groupe de sépultures déjà existant. Elles pourraient également résulter des variations saisonnières de la position du soleil sur l'horizon. En revanche, elles ne semblent pas être liées à une évolution chronologique. Certaines tombes W-E orientées entre 300 et 310 grades, par exemple, se trouvent parmi les sépultures les plus anciennes, alors que d'autres se trouvent parmi les plus récentes.

Secteur de la nécropole	Total des tombes	Orientation N-S				
		Nbre de tombes	%	Mesures (g)	Ecart (g)	Moyenne (g)
Phil. 13	121	3	2,5	390,50 - 29	38,5	10
Phil. 7	147	3	2	373 - 15	42	394
Phil. 21	29	1	3,5	15	-	15
Ensemble	297	7	2,5	373 - 29	56	1
				Orientation E-W		
		Nbre de tombes	%	Mesures (g)	Ecart (g)	Moyenne (g)
Phil. 13	121	3	2,5	110 - 128	18	119
Phil. 7	147	27	18,5	71 - 122	51	96,5
Phil. 21	29	4	14	95 - 105	10	100
Ensemble	297	34	11,5	71 - 128	57	99,5
				Orientation S-N		
		Nbre de tombes	%	Mesures (g)	Ecart (g)	Moyenne (g)
Phil. 13	121	8	6,5	198 - 221	23	209,5
Phil. 7	147	9	6	157 - 207	50	182
Phil. 21	29	1	3,5	220	-	220
Ensemble	297	18	6	157 - 221	64	189
				Orientation SW-NE		
		Nbre de tombes	%	Mesures (g)	Ecart (g)	Moyenne (g)
Phil. 13	121	9	7,5	236 - 278	42	257
Phil. 7	147	17	11,5	237 - 278	41	257,5
Phil. 21	29	-	-	-	-	-
Ensemble	297	26	9	236 - 278	42	257
				Orientation W-E		
		Nbre de tombes	%	Mesures (g)	Ecart (g)	Moyenne (g)
Phil. 13	121	98	81	287 - 339	52	313
Phil. 7	147	90	61	280 - 337	57	308,5
Phil. 21	29	23	79,5	287 - 332	45	309,5
Ensemble	297	211	71	280 - 339	59	309,5

Fig. 29. Tableau comparatif des mesures d'orientation des tombes (en grades).

NOTES

- Les orientations des corps ont été mesurées en grades, avec le nord géographique comme référence. Elles sont toujours données avec la direction de la tête en premier (p. ex.: W-E = tête à l'ouest).
- Sézegnin: Privati 1983, pp. 65 et 67-68; Genolier: Steiner 1993, pp. 28-29; Monnet-la-Ville: Mercier/Mercier-Rolland 1974, pp. 25 et 27-28.
- Chevrens T2: monnaie d'Honorius (393-423 ap. J.-C.); Paunier 1981, pp. 127-129, fig. 28. Monnet-la-Ville T145: monnaie de Jovin (411-413 ap. J.-C.); Mercier/Mercier-Rolland 1974, p. 48. Sézegnin: Privati 1983, p. 49. Genolier: Steiner 1993, p. 81. Cf aussi Paunier 1981, pp. 285-287.

4. On admet en effet que l'orientation des sépultures était définie à partir de la direction donnée par le soleil levant: Young 1977, p. 20. Les mesures de la position du soleil sur l'horizon au lever et au coucher, effectuées par Max Klausener pour plusieurs sites funéraires vaudois du haut Moyen Age, n'ont pas encore fait l'objet d'une étude globale; documentation déposée aux MHAVD.

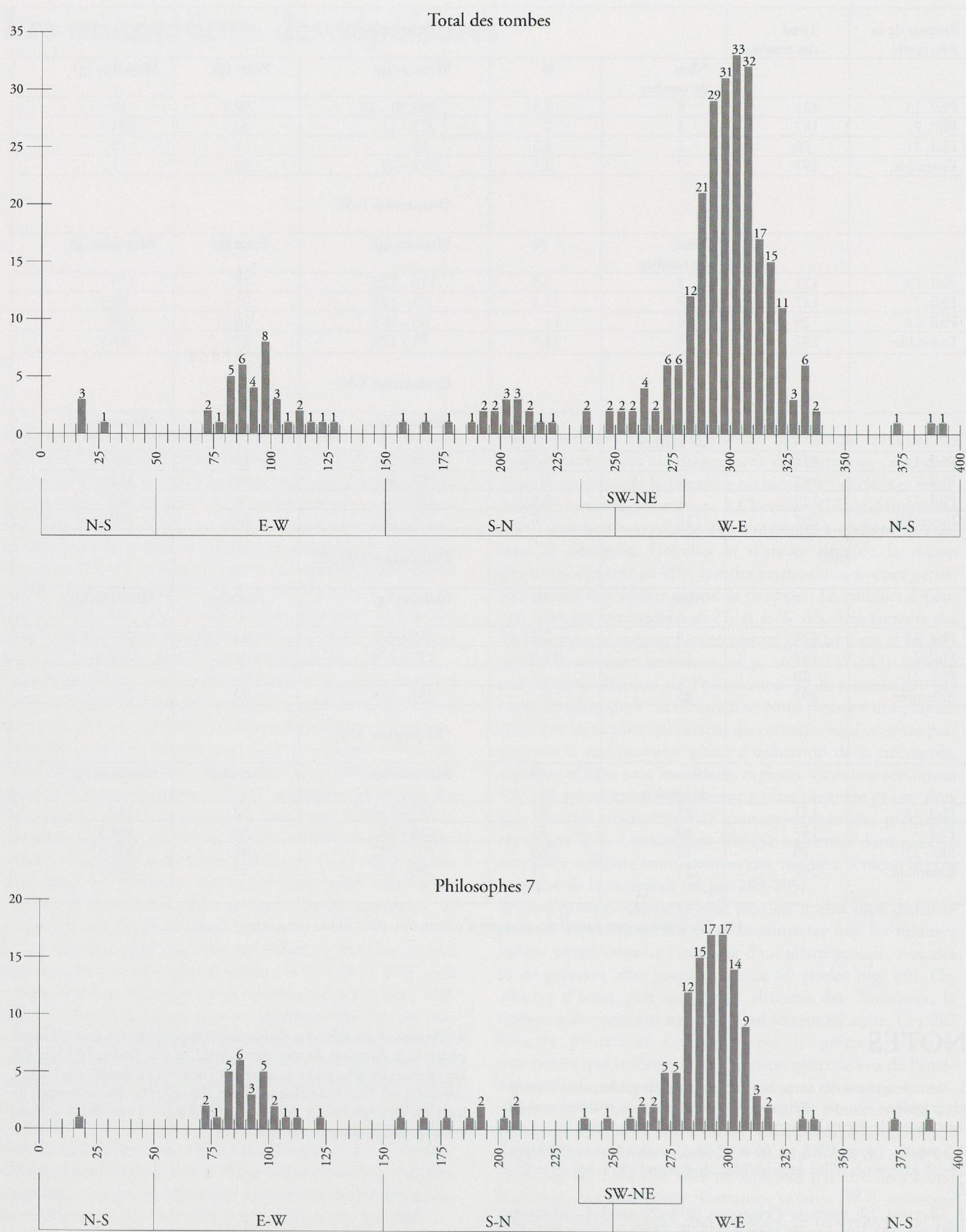
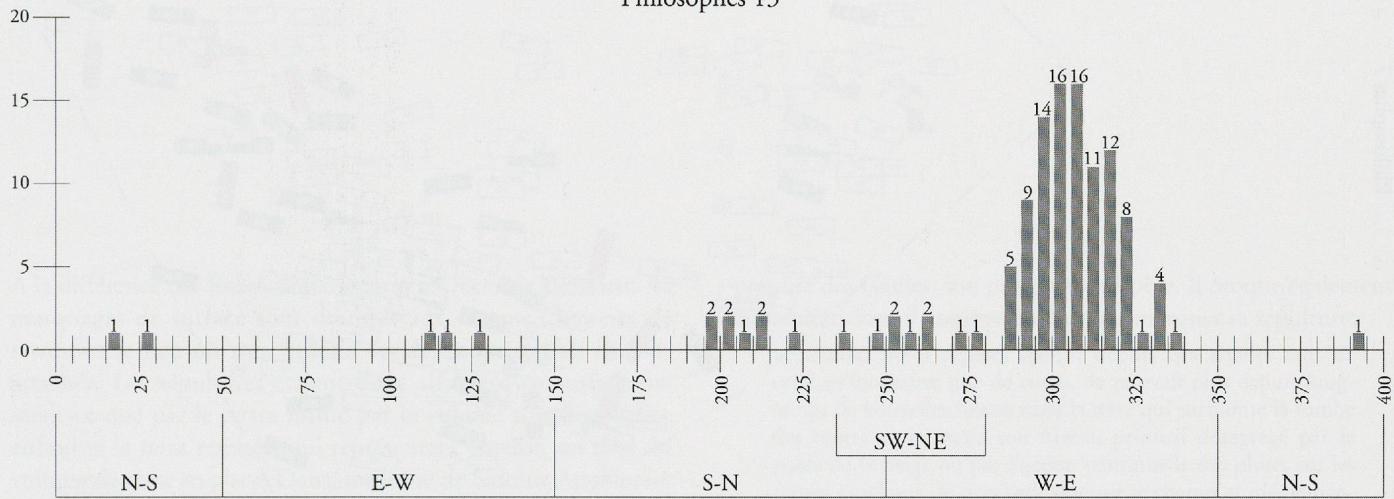
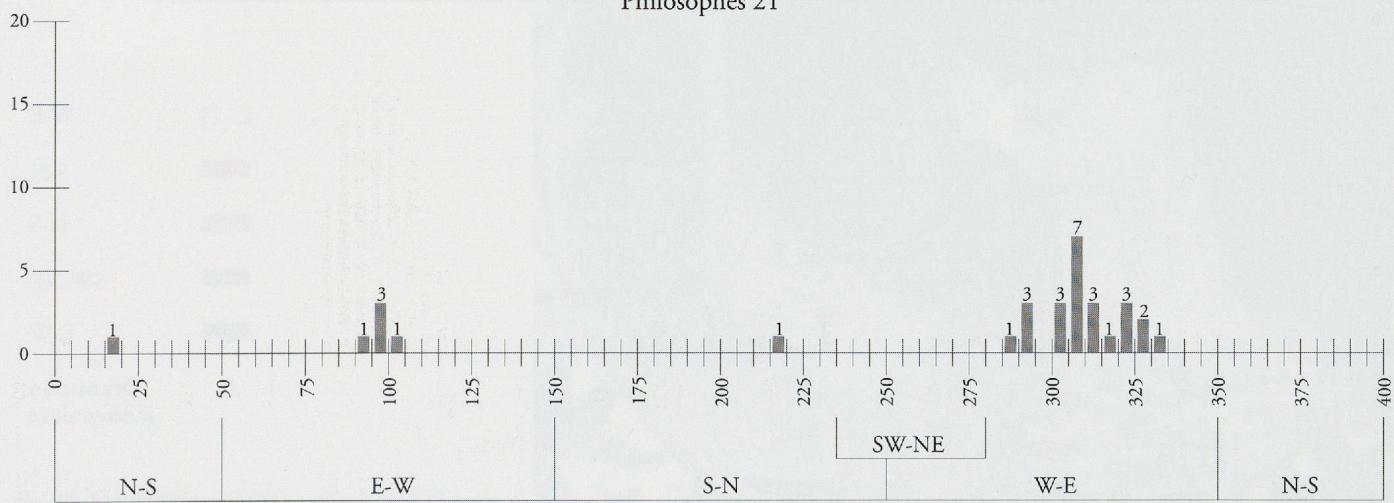


Fig. 30. Nombre de tombes par orientations, réunies par tranches de 5 grades.

Philosophes 13



Philosophes 21



Philosophes 7

Philosophes 13

Philosophes 21



Fig. 31. Répartition des tombes selon leur orientation.

Les marquages de surface

A la différence des fosses, aménagées pour recevoir les morts, les marquages de surface sont destinés aux vivants, désireux de retrouver le lieu où sont enfouis les défunt auxquels ils sont attachés. Les sépultures étaient donc signalées en surface, ne serait-ce que par le tertre formé par le volume supplémentaire enfoui et la terre remuée, qui représentent environ un tiers du volume de terre en place. Dans une lettre de Sidoine Apollinaire écrite en 469 entre Clermont et Lyon à son neveu Secundus, nous apprenons qu'une simple levée de terre pouvait servir de marquage de surface pour la sépulture d'un ancien préfet du

prétoire des Gaules, son propre grand-père. Il évoque également la manière dont il compte dorénavant marquer sa sépulture:

Le champ où il repose, rempli depuis des années tant de cendres funéraires que de corps, ne recevait plus depuis longtemps de nouvelles fosses; mais la terre qui surmonte la tombe des morts avait repris son niveau primitif désagrégé par le poids de la neige ou par l'action continue des pluies sur les terres croulantes. Je demande que sur le champ et même pendant mon absence, par tes soins mais à mes frais, la masse de terre dispersée soit relevée en forme de tertre que recouvrira une plaque polie.¹



Fig. 32. Détail d'une miniature d'un livre d'Heures du XVe s. Walters Art Gallery, Baltimore, ms W 288, folio 124 V°. Tiré de: Galinié/Zadora-Rio (éd.) 1996, couverture.

Les marquages de surface du Pré de la Cure

Seuls cinq aménagements pourraient éventuellement être interprétés comme des vestiges de marquages de surface (T16, T48, T157, T266, T290). Cette rareté est essentiellement due à l'arasement général du niveau de circulation contemporain des sépultures.

T16 (coffrage non cloué, ouest-est)

De gros boulets et fragments de tuiles alignés, provenant probablement de la démolition du mur romain M2, épousent l'angle nord-ouest de la sépulture (fig. 335). A leur point culminant, ils sont situés à 40 cm du fond de la tombe.

T48 (coffrage non cloué, ouest-est)

Trois gros boulets situés à droite du crâne sont implantés à 40 cm du fond de la tombe (fig. 355).

T157 (cercueil cloué, sud-nord)

A environ 60 cm du fond de la tombe, un amas de boulets et de fragments de tuiles a été retrouvé. A 6 cm au sud de l'extrémité sud de la fosse apparaît un trou de piquet de 8 cm de diamètre, avec un remplissage sableux, gris clair. La profondeur de cette structure ne dépasse pas la profondeur maximale de la fosse. Il pourrait éventuellement être en relation avec la sépulture, mais sa fonction nous échappe.

T266 (cercueil cloué, est-ouest)

Le niveau maximal des boulets entassés à l'extrémité ouest est situé à une hauteur de 47 cm. Ces boulets par rapport au fond de la fosse pourraient provenir de St110.

T290 (cercueil non cloué, est-ouest)

Une dalle de molasse de 30 x 30 x 15 cm est placée de chant à l'extrémité est de la sépulture (fig. 479). Ses dimensions inhabituelles pour de simples éléments de calage constituent le principal indice. Le reste du pourtour de la sépulture est complètement dépourvu de matériau lithique. Dans l'optique d'un marquage de surface, cette dalle utilisée comme stèle devait être placée à un niveau supérieur².

Conclusion

La fonction de certains de ces aménagements reste hypothétique pour les raisons suivantes:

- les boulets implantés en bordure des fosses pourraient également être interprétés comme des restes de structures antérieures partiellement détruites par les sépultures (cf. T16, T48, T266).
- la différence d'altitude entre le fond des fosses et la base de ces éventuels marquages de surface s'élève à 40 cm au maximum.

Le cas de T157 est moins hypothétique dans la mesure où les boulets et fragments de tuile, provenant de la démolition romaine, scellent la tombe à 60 cm du fond de la fosse.

La dalle de T290 nous paraît enfin être le dispositif le plus à même d'être interprété comme un marquage de surface.

NOTES

1. Sidoine Apollinaire, Ep., III, 12, 4.

2. Un exemple similaire, mais en bois, est attesté dans la tombe 21 de La Tour-de-Peilz: Klausener 1992, p. 9.